

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

www.scrabbleson.net

LOCAL : rue Chanoine Scarmure, 15 à Soignies



Un jeu pour tous

-  En famille
-  En solitaire
-  En compétition



Editeur responsable : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE – rue Grégoire Wincqz, 177
7060 Soignies – 067/56.12.81

CALENDRIER DES AMICALES

ET INTERCLUBS



	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATION S JEUNES
SEPTEMBRE	Mardi 7	Amicale		Simultanés de Belgique - partie 1	
	Mardi 14	Amicale		Simultanés de Belgique - partie 2	
	Mardi 21	Amicale			
	Mercredi 21			Phénix - SOIGNIES A	
	Mardi 28	Amicale			
	Jeudi 30			SOIGNIES B - Waterloo C	
OCTOBRE	Mardi 5	Amicale	R1		J1
	Mardi 12	Amicale			
	Mercredi 13			Scragibi B - SOIGNIES A	
	Mardi 19	Amicale			J2
	Vendredi 22			Jaquemart B - SOIGNIES B	
	Mardi 26	Amicale	R2		
NOVEMBRE	Mardi 2	Amicale	R3		
	Mardi 9	Amicale		SOIGNIES A - Jaquemart A	
	Mardi 16	Amicale			J3
	Jeudi 18			SOIGNIES B - La Louve B	
	Mardi 23	Amicale	R4		
	Mardi 30	Amicale			J4
DÉCEMBRE	Vendredi 3			Sablier B - SOIGNIES A	
	Mardi 7			La louve B - SOIGNIES B	
	Mardi 14	Amicale	R5		J5
	Mardi 21			SOIGNIES A - Rencontres A	

L'association sonégienne de scrabble
a le plaisir de vous inviter à sa

19ème amicale du centre



le mardi 28 décembre 2010
à 19h30 précises

à la salle de la Paix, rue Félix Eloy à Soignies

Entrée : 5 € (1 boisson gratuite)
2 € pour les moins de 18 ans

Pour les clubs de :

- ➔ Soignies
- ➔ Binche
- ➔ La Louvière
- ➔ Bernissart

Inscription obligatoire auprès de Michèle au 067/56.12.81 ou par mail :
michette2004@yahoo.fr pour le 12 décembre au plus tard.



CATÉGORIES CLUB - SAISON 2010 - 2011

CATÉGORIE A

1. BARBION Mickaël
2. COPPENS Benoit
3. DEMAURY Pierre
4. FOUCART Francis
5. LERICHE Xavier
6. TOUSSAINT Alain
7. SEMPOT Christian
8. MAMBOUR Michel

CATÉGORIE C

1. CAUCHIES Paulette
 2. TOULMONDE Dominique
 3. COQUELET Monique
 4. DUJARDIN Dorothy
 5. LEONARD Anne-Marie
 6. BARBAIX Cécile
 7. BELLY Marie-Louise
 8. VERCRUYSSSE Pierre
 9. LEBEGUE Josée
 10. ROSMANT Emilie
 11. LAMBERT Bernadette
- Ass. NICAISE Jean-Pol

CATÉGORIE B

1. SIMON Johanny
 2. HAINAUT Marie-Line
 3. LECLERCQ Emmanuel
 4. LEGER Eveline
 5. LEGRAND Marcelle
 6. LAMBERT Françoise
 7. CANONNE René
 8. FRAITEUR Elisabeth
 9. BRUTOUX Martine
 10. DEJONG Jean-Claude
 11. GREGOIRE Jacqueline
 12. MAIRESSE Sylvie
- Ass. SIMON Tanguy

JEUNES

1. COPPENS Sylvie
2. LECLERCQ Corentin
3. LECLERCQ Noémie

EQUIPES-TYPE INTERCLUBS

SOIGNIES A

Jour de jeu à domicile : mardi

1. SIMON Johanny (cap.)
 2. COPPENS Benoit
 3. BARBION Mickaël
 4. LERICHE Xavier
 5. TOUSSAINT Alain
 6. FOUCART Francis
 7. LECLERCQ Emmanuel
 8. DEMAURY Pierre
- Réserve : MAMBOUR Michel

SOIGNIES B

Jour de jeu à domicile : jeudi

1. LAMBERT Françoise (cap.)
2. LEGER Eveline
3. SEMPOT Christian
4. FRAITEUR Elisabeth
5. CAUCHIES Paulette
6. MAMBOUR Michel
7. SIMON Tanguy
8. TOULMONDE Dominique
9. MAIRESSE Sylvie

Division 4D avec : La Louve B, Waterloo C, Jaquemart B

Les « dépanneurs » : LEGRAND M., GREGOIRE J., CANONNE R., VERCRUYSSSE P.



AMICALES

Amicale 1 du 31 août 2010



Arbitres : Johanny, Pierre V. & Marie-Louise

N°	Tirages	Solutions		Réf	Pts
1	LNRSIEO				
2	AAUJEVR	LIERONS		H2	66
3	R+QAESTY	JAVEAU	a	1E	72
4	QT+HIOES	RAYES		2B	45
5	HOQ+LEEC	YÉTIS		D2	28
6	EEHL+EEN	COQ		C5	26
7	EEEELN+I	AH		C2	20
8	NNEAUMO	SÉLÉNIÉE	b	8H	77
9	A+AUUXLT	MINOUNE	c	3G	22
10	A+HKEDRI	LUTÉAUX	d	K5	64
11	DEHR+?ME	KINA		L1	46
12	UDB?GAR	HÉMIÈDRE	e	O1	86
13	IFFNDOT	BÉGUARD	f	A2	103
14	-FAEMSSI	INFO		L11	25
15	S+IENTEA	FIÂMES		15G	42
16	SDRTGUI	SATINÉE		E5	91
17	GR+RELOW	DUIITS		12A	24
18	GLORR+PV	ÉWÉ		10E	32
19	GOPR+TTC	LIVRE		2K	23
20	-PPBOGZT	COURT		B10	26
21	BGOPT+LA	ZUP		6J	34
		GOLFÂT		13I	24
					976

Rg	Top : 976		%	S	D	O
1	DEMAURY Pierre	831	85,14	1		1
2	BRULET Eric	825	84,53		1	
3	LECLERCQ Emmanuel	808	82,79	1		
4	BARBION Mickael	797	81,66		1	1
5	MAMBOUR Michel	772	79,10			
6	HAINAUT Marie-Line	764	78,28		1	1
7	LAMBERT Françoise	762	78,07			
8	TOUSSAINT Alain	734	75,20	1		1
9	LEGRAND Marcelle	718	73,57			
10	CANONNE René	696	71,31		1	
11	BRUTOUX Martine	678	69,47			
12	MAIRESSE Sylvie	666	68,24			
13	FRAITEUR Elisabeth	653	66,91			
14	TOULMONDE Dominique	647	66,29			1
15	SIMON Tanguy	611	62,60			3
16	Josée L. / Bernadette L.	599	61,37			2
17	DUJARDIN Dorothy	562	57,58			3
18	BARBAIX Cécile	561	57,48			2
19	NICAISE Jean-Pol	532	54,51			1
20	LEONARD Anne-Marie	519	53,18			3

Ce qui a fait... la différence ?

- a duo de Marie-Line et René
- b duo d'Eric et Mickaël
- c solo ordi
- d solo d'Alain
- e solo d'Emmanuel
- f solo de Pierre

TOURNOIS ET CHAMPIONNATS

➤ 39èmes Championnats du monde de Scrabble® francophone - Montpellier, du 14 au 21 août 2010

✓ Open Classique - 41 joueurs		G	P	N	
1.	MANIQUANT Franck	24 pts	8	0	0
2.	SAUL Olivier 4545	22 pts	7	1	0
3.	CERESUELA Julien	22 pts	7	1	0
8.	BARBION Mickaël	18 pts	5	3	0
31.	SIMON Johnny	14 pts	3	5	0
33.	LECLERCQ Emmanuel	13 pts	2	5	1

✓ Paires - 306 paires - top : 5424

1.	DELAFONTAINE H./FONTAS H.	5417 points	99,87 %
2.	BUDRY E./MICHEL E.	5417	99,87 %
3.	CHINCHOLLE T./LOUBIERE L.	5413	99,80 %

----- ont disputé les 4 manches qualificatives - top : 3523

71.	BARBION M./LECLERCQ E.	3355	95,23 %
116.	TOUSSAINT A./Hainaut M.-L.	3235	91,83 %
120.	SIMON J./Vanescotte A.	3228	91,63 %
221.	MAMBOUR M./Frumer M.	2953	83,82 %
223.	FRAITEUR E./LAMBERT F.	2943	83,54 %
301.	DURIEUX D./Grandjean F.	2435	69,12 %

✓ Blitz - 528 joueurs - top : 3540

1.	DELAFONTAINE Hugo	3524 points	99,55 %
2.	TREIBER Marc	3523	99,52 %
	ALOULOU Zouheir	3523	99,52 %
154.	BARBION Mickaël	3149	88,95 %
243.	TOUSSAINT Alain	3007	84,94 %
267.	SIMON Johnny	2966	83,78 %
328.	MAMBOUR Michel	2876	81,24 %
351.	LECLERCQ Emmanuel	2837	80,14 %

✓ Elite - 295 joueurs - top : 6387

1.	MICHEL Antonin	6378 points	99,86 %
2.	ROQUES Didier	6371	99,75 %
3.	BUDRY Etienne	6357	99,53 %
141.	BARBION Mickaël	5866	91,84 %

✓ Open - 772 joueurs - top : 4596

1.	GUILBERT Alexander	4544 points	98,87 %
2.	GUIZARD Jean-Michel	4488	97,65 %
3.	DOUILLET Eric	4459	97,01 %
168.	LECLERCQ Emmanuel	4029	87,66 %
182.	MAMBOUR Michel	4014	87,34 %
262.	TOUSSAINT Alain	3918	85,24 %
292.	SIMON Johanny	3894	84,72 %
347.	LAMBERT Françoise	3837	83,48 %
348.	HAINAUT Marie-Line	3835	83,44 %
475.	FRAITEUR Elisabeth	3701	80,52 %
511.	CAUCHIES Paulette	3658	79,59 %
631.	DURIEUX Denise	3477	75,65 %
749.	BELLY Marie-Louise	2877	62,60 %

40e Championnat du monde de Scrabble® francophone - Montreux, du 6 au 13 août 2011

<http://montreuxscrabble.ch/>

40e Championnats du monde de scrabble - Montreux 2011 - Packard Bell

Accueil Site de la Fédération Suisse de Scrabble Webmail Contact Webmaster

LES ORGANISATEURS de Montreux Scrabble Mondial vous souhaitent la bienvenue.

Notre site est en gestation et les informations sont publiées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La rubrique "SE LOGER" est activée; profitez-en pour réserver d'ores et déjà votre hébergement!

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Bienvenue aux Championnats du monde de Scrabble - Montreux 2011

Comme d'habitude...

- L'Open Classique
- Le Championnat du monde Classique
- Le Championnat du monde Individuel
- Le Championnat du monde en Blitz
- Le Championnat du monde en Paires
- L'Open Duplicate
- Les Défis mondiaux
- La Dictée des Championnats du monde

Les plus de Montreux Scrabble Mondial 2011

- L'Open en Parties Originales
- L'Exposition « Le Scrabble à travers les siècles »
- Le Concours littéraire « Une passion dévorante »
- Les Conférences autour du Scrabble et de la Francophonie
- Le Lancement de l'Officiel du Scrabble (5^e édition)
- La Soirée des Championnats « Variétés et Terroirs de Romandie »
- La Soirée de clôture « Chanson française d'hier à aujourd'hui »
- Le Train du Gruyère et du Chocolat
- Le Coucher de soleil aux Rochers-de-Naye

S'INSCRIRE SE LOGER BOUTIQUE

amc.ch COMMUNE DE MONTREUX MONTREUX DIVISION

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

CLUB AFFILIÉ A LA F.B.S. sous le n° 046

L'an mil neuf cent septante neuf, le 21 octobre, a été fondée l'Association Sonégienne de Scrabble.

Titre - Dénomination - Objet - Siège

Art. 1 - Le club est constitué sous la dénomination : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE.

Art. 2 - Le comité du club a pour but :

- d'organiser des réunions de scrabble ouvertes à tous
- d'organiser des rencontres avec d'autres clubs, etc...
- de gérer les finances du club.

Art. 3 - Le siège du club est établi à 7060 Soignies, rue Grégoire Wincqz n° 177, domicile du responsable du club auprès de la Fédération Belge de Scrabble.

Membres

Art. 1 - Le club est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle et un droit de table hebdomadaire. Le montant de ces cotisations sera déterminé chaque année à l'assemblée générale - vote de cette cotisation à la majorité des 50 %.

Art. 2 - Des sanctions peuvent être prises contre certains membres :

- non en règle de cotisation
- éléments perturbateurs dans le club (discipline, politique, religion, racisme, etc...)

Les sanctions peuvent être à la limite de l'exclusion du club.

Les sanctions seront proposées par le comité directeur à l'assemblée générale qui votera (majorité de plus de 50 % requise).

Toute exclusion n'entraîne pas le remboursement de la cotisation annuelle.

Comité directeur

Art. 1 - Le comité directeur est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre membres soit un total de huit personnes.

Art. 2 - Le comité qui a été renouvelé le 29 juin 2010 se compose comme suit :

- président COPPENS Benoit
- vice-président SIMON Johanny
- secrétaire LERICHE Xavier
- trésorière HELLEMANS Michèle
- membres LAMBERT Françoise
LECLERCQ Emmanuel
MAMBOUR Michel
TOULMONDE Dominique

Le mandat des postes de président et trésorier est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années paires.

Le mandat des postes de vice-président et secrétaire est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années impaires.

Les membres sont élus pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du comité (ainsi que celui d'un membre démissionnaire) se fera par candidature et vote en assemblée générale (2/3 des voix avec une assemblée d'au moins 75 % des membres effectifs du club).

Art. 3 - La fréquence des réunions du comité directeur est d'au moins une fois par an.

Art. 4 - L'assemblée générale statutaire a lieu en juin.

Comptes et budgets

Art. 1 - L'année de scrabble se termine le 30 juin.

Art. 2 - La cotisation couvre la période du 1er juillet au 30 juin.

Art. 3 - Les comptes de l'année seront approuvés lors de l'assemblée générale de juin.



COUPE DU CLUB : RÈGLEMENT

1. Tout membre de l'Association Sonéguenne de Scrabble peut participer à la compétition susmentionnée s'il est en règle de cotisation.
2. Tout point non prévu dans le présent règlement et tout point litigieux seront tranchés par le comité directeur du club.
3. Pour chaque match, un handicap est attribué au joueur dont le pourcentage au classement général de la saison précédente (juin 2009) est le plus bas.
Ce handicap se calcule de la façon suivante :

$$\text{handicap (en points)} = A \times 9 \text{ (handicap limité à 70 points)}$$

où A est l'écart en pourcentage entre les 2 joueurs au classement général de la saison précédente.

4. Le tableau des rencontres sera déterminé par tirage au sort.
Chaque match se joue par élimination directe et le vainqueur est le joueur ayant obtenu le plus de points, handicap compris (cf. point 3) mais limité au top de la partie.

Remarques : 1/ si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, il sera nécessaire de procéder à une phase qualificative de façon à sélectionner 32 joueurs. Le principe de sélection est donné en annexe

2/ si le nombre de joueurs est inférieur à 32, le(s) joueur(s) ayant été battus par le plus petit écart est(seront) repêché(s) pour le tour suivant

5. En cas d'égalité entre 2 joueurs, un tour de barrage sera organisé après la partie (partie au coup par coup avec élimination du moins bon score).

6. En cas d'absence :

6.1. un seul joueur absent pendant la période de qualification sera considéré forfait;

6.2. les 2 joueurs absents ou n'ayant pu se rencontrer pendant la période de qualification : le joueur qui a participé au plus grand nombre d'amicales, à la condition qu'il soit présent à la date de clôture, sera qualifié. Dans le cas contraire, le qualifié sera désigné par tirage au sort.

7. Les matchs entre les joueurs se dérouleront lors des amicales; en outre, lorsque 2 joueurs sont présents, ils doivent obligatoirement disputer leur match.
En cas d'impossibilité, les joueurs peuvent d'un commun accord décider de se rencontrer lors d'un interclubs, voire d'un tournoi (le principe de calcul du handicap le permet).

8. Pour chaque tour, une date butée sera fixée ; les joueurs devront disputer leur match endéans cette date de clôture du tour.

Le tirage au sort des matchs aura lieu le mardi 14 septembre 2010.

	Dates proposées	Dates ultimes de clôture
16ème de finale		23/11/10
8ème de finale		15/02/11
1/4 de finale		05/04/11
1/2 finale	10/05/11	24/05/11
FINALE	21/06/11	-

9. Un tour ne peut commencer que si tous les matchs du tour précédent sont terminés.

ANNEXE : PHASE QUALIFICATIVE - PRINCIPE

Si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, une phase qualificative préliminaire sera organisée de façon à sélectionner 32 joueurs.

Pour fixer les idées, supposons qu'il y ait 37 joueurs inscrits dont 4 nouveaux membres.

Les joueurs concernés par la phase qualificative (au nombre de 10 dans l'exemple considéré) seront :

- d'une part, les 4 nouveaux membres
- d'autre part, les joueurs non classés complétés si nécessaire par les moins bien classés de la saison précédente, à concurrence de 6.

Un tirage au sort sera effectué entre ces 10 joueurs et la phase qualificative les opposera selon le principe habituel de la coupe. Toutefois, si à la date de clôture, les joueurs d'un match ne se sont pas rencontrés et n'ont participé à aucune amicale, un repêchage sera effectué : le joueur ayant perdu par le plus petit écart (handicap compris) sera repêché.

Les 5 vainqueurs viendront s'ajouter aux 27 sélectionnés d'office ("têtes de série") et le premier tour de la coupe pourra alors débuter avec un effectif de 32 joueurs.



LE SONNÉ : RÈGLEMENT

- 1) se joue sur 15 amicales (rondes) aux dates ci-dessous ;
- 2) à chaque ronde, les joueurs présents **à 19 h 50 précises** sont appariés en matches selon leur classement dans le tournoi, sauf à la première ronde où c'est selon leur numéro d'ordre au vu de l'an passé ;
- 3) pas de handicap ;
- 4) pour gagner le match, il faut creuser un écart supérieur à 3 % du top (écart arrondi à l'unité), si l'écart est inférieur ou égal, c'est un match nul ;
- 5) on peut entrer dans le tournoi jusqu'à la 8^{ème} ronde incluse avec 1.000 points de départ ;
- 6) pour être classé, il faut participer à 8 rondes, dont 3 arbitrages maximum - arbitrer ou être « bye » (1 seule fois) vaut participation. Lorsqu'un joueur en cours de tournoi ne peut plus atteindre les 8 participations requises, il n'est plus apparié ;
- 7) être « bye » rapporte 35 points (dernier classé présent - 1 seule fois) et arbitrer en rapporte 25 ;
- 8) les points attribués ou soustraits à l'issue du match le sont en fonction de la différence de points entre les joueurs au classement suivant la table ci-jointe ;
- 9) toute participation à un match rapporte 10 points ;
- 10) deux joueurs ne peuvent se rencontrer qu'une fois dans les 8 premières rondes et une seconde fois dans les 7 dernières ;
- 11) deux joueurs ex-aequo seront départagés par le nombre de leurs participations d'abord et par leurs résultats entre eux ensuite, si un trophée est en jeu ;
- 12) le Tournoi du Sonné est doté d'un « challenge du Sonné » (le 3^{ème}) remis en jeu chaque année. Pour le gagner définitivement, il faut l'emporter 3 fois consécutivement ou non ;
- 13) des coupes sont attribuées aux premiers des catégories B et C ;
- 14) dates des 15 rondes :

- ronde 1	5 octobre 10	- ronde 9	8 mars 11
- ronde 2	26 octobre 10	- ronde 10	22 mars 11
- ronde 3	2 novembre 10	- ronde 11	12 avril 11
- ronde 4	23 novembre 10	- ronde 12	17 mai 11
- ronde 5	14 décembre 10	- ronde 13	24 mai 11
- ronde 6	4 janvier 11	- ronde 14	7 juin 11
- ronde 7	25 janvier 11	- ronde 15	14 juin 11
- ronde 8	1 mars 11		

Nota bene :

Il est demandé à tous les joueurs de remplir, à la fin de la partie, un billet portant leur nom et leur total escompté de manière à permettre une proclamation rapide des résultats sans par ailleurs gêner les arbitres. Ces résultats sont susceptibles d'être corrigés en cas d'erreur dans les totaux, ils sont donc provisoires...

TABLE POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS

Différence en points	A	B	C
0 à 4	50	50	0
5 à 14	49	51	1
15 à 24	48	52	2
25 à 34	47	53	3
35 à 44	46	54	4
45 à 54	45	55	5
55 à 64	44	56	6
65 à 74	43	57	7
75 à 84	42	58	8
85 à 94	41	59	9
95 à 104	40	60	10
105 à 114	39	61	11
115 à 124	38	62	12
125 à 134	37	63	13
135 à 144	36	64	14
145 à 154	35	65	15
155 à 164	34	66	16
165 à 174	33	67	17
175 à 184	32	68	18
185 à 194	31	69	19
195 à 204	30	70	20
205 à 214	29	71	21
215 à 224	28	72	22
225 à 234	27	73	23
235 à 244	26	74	24
245 à 254	25	75	25

A : tarif à appliquer si le mieux classé l'emporte

B : tarif à appliquer si le moins bien classé l'emporte

C : tarif à appliquer en cas de match nul au bénéfice du moins bien classé